

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUILLET 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion, tenue le 13 juillet 2026 à 19 h 30, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil sous la présidence de monsieur Patrick Lavoie, maire, et en présence des conseillers suivants :

Monsieur Jimmy Gauthier, conseiller poste 1;
Monsieur Dominique Tremblay, conseiller poste 2;
Madame Cathy Tremblay, conseillère au poste 3
Madame Guylaine Morel, conseillère au poste 4;
Madame Ariane Boivin, conseillère au poste 5;
Monsieur Jean-Claude Junior Tremblay, conseiller au poste 6;

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

Sont également présentes, madame Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, qui agit comme secrétaire d'assemblée ainsi que madame Nadine Perron, secrétaire administrative.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2026;
5. Adoption des comptes à payer du mois de juin 2026;
6. Adoption des factures non inscrites dans la liste des comptes à payer du mois;
7. Croix-Rouge canadienne : Avis de contribution financière annuelle 2026-2027 pour l'entente de services aux personnes sinistrés;
8. Entente de cession de bail à intervenir – remplacement d'une responsable au service de garde éducatif;
9. Colloque de zone de l'ADMQ 2026 : Inscription de la directrice générale et greffière-trésorière;
10. Demande de subvention pour naissance;
11. Autorisation de demande de prix et de réparation du toit du bâtiment du 342-344 route 138 (locaux garderie, école de conduite);
12. Résolution concernant l'acceptation d'un don et autorisation d'émettre un reçu;
13. Achat d'un convoyeur transversal (Freightliner);
14. Suivi de la demande de confirmation de statut auprès des pompiers à temps partiels peu actifs ou inactifs;
15. Autorisation de déposer une offre - Appels d'offres pour camion de service incendie;
16. Acceptation de démission d'un employé;
17. Octroi d'un mandat externe pour recrutement d'employés des travaux publics;
18. Autorisation d'offres d'emploi temps plein et saisonnier - travaux publics et déneigement;
19. Autorisation d'offre d'emploi pour l'entretien et la surveillance de la patinoire;

- 20. Lettre d'appui à Envol Charlevoix dans le cadre de leur demande au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés;
- 21. Tournoi de golf des paramédics de Charlevoix 2026, 10^e édition;
- 22. Projet supralocal de la MRC de Charlevoix – Signature : Autorisation d'achat de fournitures et autorisation de signature pour les contrats de services;
- 23. Reddition de comptes - Programme Nouveaux Horizons pour aînés - Projet d'amélioration du refuge;
- 24. Demande du Club de VTT Destination Charlevoix;
- 25. Demande de soutien financier pour événements mobilisateurs en sécurité alimentaire au Développement Social Intégré (DSI) Charlevoix;
- 26. Autorisation de dépenses - Tournée municipale et fête d'automne;
- 27. Offre d'Avise Charlevoix pour un projet pilote pour les aînés et les saines habitudes de vie;
- 28. Représentation, informations et suivis divers;
- 29. Courrier;
- 30. Affaires nouvelles;
- 31. Période de questions;
- 32. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19 h 30, monsieur Patrick Lavoie, maire, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

2026-07-01

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec dispense de lecture, tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2026-07-02

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 juin 2026 tel que déposé.

2026-07-03

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 22 juin 2026 tel que déposé.

2026-07-04

5- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2026

Il est proposé par Jimmy Gauthier et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer pour un montant 247 194.46 \$ (journal des achats # 1551, journal des déboursés # 1540-1541, chèques # 18874 à 18925, prélèvements # 2068 à 2082) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

QUE les comptes déjà payés pour un montant 58 789.14 \$ (journal des achats #1550, journal des déboursés, #1538-1539, chèques #18869 à 18873, prélèvement #2064 à 2067 et les salaires nets pour un montant 38 974.49 \$ (dépôts # 511365 à 511421), sont acceptés.

2026-07-05

6- ADOPTION DES FACTURES NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS

Il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

It Cloud				129.81 \$
Hydro Québec				41.68 \$
Permaligne				10 957.58 \$
BrassardBuro				181.55 \$-
BrassardBuro				293.41 \$-
				10 654.11 \$

2026-07-06

7- CROIX-ROUGE CANADIENNE : AVIS DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE ANNUELLE 2026-2027 POUR L’ENTENTE DE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉS

Il est proposé par Ariane Boivin et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le paiement de la contribution annuelle pour l’année 2026-2027 pour un montant de 256.62 \$ (1 222 hab.) à la Croix – Rouge canadienne.

2026-07-07

8- ENTENTE DE CESSIION DE BAIL À INTERVENIR – REMPLACEMENT D’UNE RESPONSABLE AU SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF

CONSIDÉRANT qu’une entente de cession de bail doit avoir lieu entre des responsables du service de garde du CPE du Soleil à la Lune et la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière sont mandatés pour signer tous les documents nécessaires.

2026-07-08

9- COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ 2026 : INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone de la Capitale-Nationale de l'ADMQ aura lieu les 9-10 septembre 2026 à Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour l'inscription est de 200 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale soit autorisée à assister au colloque de zone de l'ADMQ, les 9 et 10 septembre 2026 au coût de 229.95 \$ taxes incluses;

QUE les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont aussi autorisés, s'il y a lieu.

2026-07-09

10- DEMANDE DE SUBVENTION POUR NAISSANCE

CONSIDÉRANT QUE la politique familiale de la municipalité prévoit l'octroi d'un montant de 100 \$ par naissance pour soutenir les familles ;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande a été présentée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 100 \$ aux parents suivants :

- Alexandra Tremblay/William Imbeault-Gagné, pour la naissance d'Aurélia Imbeault.

2026-07-10

11- AUTORISATION DE DEMANDE DE PRIX ET DE RÉPARATION DU TOIT DU BÂTIMENT DU 342-344 ROUTE 138 (LOCAUX GARDERIE, ÉCOLE DE CONDUITE)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite réparer des sections de toit du bâtiment situé au 342-344, route 138;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise la directrice générale à solliciter des demandes de prix auprès des entrepreneurs pour la réparation de la toiture.

2026-07-11

12- RÉSOLUTION CONCERNANT L'ACCEPTATION D'UN DON ET AUTORISATION D'ÉMETTRE UN REÇU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de don d'uréthane de la part de Michaël Tremblay, propriétaire de l'entreprise Isolation MK et employé municipal;

CONSIDÉRANT QUE ce don consiste en la fourniture d'uréthane destiné à l'isolation d'un mur du refuge municipal, dans le cadre du projet d'amélioration des installations;

CONSIDÉRANT QUE ce don est effectué sans aucune compensation, avantage ou contrepartie, et qu'il respecte les règles d'éthique et de déontologie applicables et qu'une entente a été signée entre les deux parties en ce sens;

CONSIDÉRANT QUE la juste valeur marchande du matériel a été fournie afin de procéder à l'émission d'un reçu officiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Hilarion entérine l'acceptation du don d'uréthane offert par Michaël Tremblay, propriétaire de l'entreprise Isolation MK;

QUE la Municipalité autorise l'émission d'un reçu officiel correspondant à la juste valeur marchande du matériel fourni équivalent à 2 000 \$ plus taxes.

2026-07-12

13- ACHAT D'UN CONVOYEUR TRANSVERSAL (FREIGHTLINER)

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer le convoyeur transversal du camion Freightliner;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jimmy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise l'achat d'un convoyeur au montant de 2 708.18 \$ plus taxes de la compagnie Aebi Schmidt.

14- SUIVI DE LA DEMANDE DE CONFIRMATION DE STATUT AUPRÈS DES POMPIERS À TEMPS PARTIELS PEU ACTIFS OU INACTIFS

Ce point est reporté.

2026-07-13

15- AUTORISATION DE DÉPOSER UNE OFFRE - APPELS D'OFFRES POUR CAMION DE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le camion d'intervention de type « SWAT » actuel du service de sécurité incendie est un modèle 1991, qu'il atteint la fin de sa durée de vie utile et qu'il y a lieu de prévoir son remplacement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire acquérir un véhicule de remplacement et, à cette fin, souhaite déposer une offre d'achat dans le cadre de l'appel d'offres numéro 26-0294 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

CONSIDÉRANT QUE cette offre vise spécifiquement le lot 1 (D.S. 801560) pour l'acquisition d'un camion d'intervention de marque International, modèle 4700, année 1997, 30 531 KM, 1992 heures provenant de la Municipalité de Papineauville;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris acte des conditions de vente spécifiques à ce lot, notamment le fait que le véhicule est vendu sans garantie avec une fuite d'huile au moteur connue, et que ses identifiants (lettrage et armoiries) actuels seront retirés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une offre d'achat au montant de 5 001 \$ auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales pour le véhicule décrit au lot 1 du dossier 801560;

QUE la directrice générale soit pleinement autorisée à signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

2026-07-14

16- ACCEPTATION DE DÉMISSION D'UN EMPLOYÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre de démission datée du 21 juin 2026 de monsieur Pierre-Luc Emond-Lavoie, occupant le poste de manœuvre opérateur/journalier aux travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE M. Emond-Lavoie a indiqué que sa démission prend effet à compter du 31 juillet 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal prend acte et accepte la démission de M. Emond-Lavoie, reçue en date du 21 juin 2026;

QUE la municipalité mette fin au lien d'emploi avec M. Emond-Lavoie à compter du 31 juillet 2026.

2026-07-15

17- OCTROI D'UN MANDAT EXTERNE POUR RECRUTEMENT D'EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit pourvoir à des postes au sein du service des travaux publics, notamment pour les opérations de voirie et de déneigement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de retenir des services professionnels externes spécialisés en recrutement afin de soutenir la Municipalité dans ses démarches d'embauche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ariane Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à octroyer un mandat à une firme de recrutement externe spécialisée afin de combler les postes vacants à la voirie et au déneigement;

QUE le conseil municipal autorise les dépenses pour la réalisation de ce mandat de recrutement;

QUE la directrice générale soit autorisée à analyser les propositions reçues, à retenir la firme la plus avantageuse pour la Municipalité et à signer tout contrat ou document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

2026-07-16

18- AUTORISATION D'OFFRES D'EMPLOI TEMPS PLEIN ET SAISONNIER - TRAVAUX PUBLICS ET DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal vient d'autoriser l'octroi d'un mandat externe à une firme de recrutement spécialisée pour le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'afin de ne pas retarder le processus d'embauche, le conseil municipal désire autoriser immédiatement la diffusion des offres d'emploi parallèlement au déploiement du mandat de la firme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise la publication et la parution des offres d'emploi pour les postes à temps plein et saisonniers aux travaux publics et au déneigement;

QUE l'affichage de ces offres sur les différentes plateformes appropriées et les actes nécessaires au bon déroulement du processus de sélection sont aussi autorisés.

2026-07-17

19- AUTORISATION D'OFFRE D'EMPLOI POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'embaucher du personnel pour assurer les opérations d'entretien des glaces ainsi que la surveillance de la patinoire municipale pour la prochaine saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE les besoins identifiés couvrent la saison hivernale 2026-2027 pour une période d'environ douze (12) semaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise la publication et la parution d'une offre d'emploi pour l'embauche de personnel affecté à l'entretien et à la surveillance de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2026-2027, pour une période d'environ douze (12) semaines.

2026-07-18

20- LETTRE D'APPUI À ENVOL CHARLEVOIX DANS LE CADRE DE LEUR DEMANDE AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE l'organisme l'Envol Charlevoix prépare actuellement une demande au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour la réalisation d'un projet « Cuisiner ensemble, à son rythme »;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme l'Envol Charlevoix sollicite l'appui de notre municipalité afin de soutenir la préparation et le dépôt de son dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal autorise l'émission d'une lettre d'appui officiel au projet « Cuisiner ensemble, à son rythme » dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

2026-07-19

21- TOURNOI DE GOLF DES PARAMÉDICS DE CHARLEVOIX 2026, 10^E ÉDITION

Il est proposé par Guylaine Morel résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil accorde un montant de 100 \$ pour le tournoi de golf annuel des paramédics de Charlevoix qui aura lieu le 21 août 2026.

2026-07-20

22- PROJET SUPRALOCAL DE LA MRC DE CHARLEVOIX – SIGNATURE : AUTORISATION D'ACHAT DE FOURNITURES ET AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES CONTRATS DE SERVICES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité participe au projet supralocal « Place de l'étoile », réalisé dans le cadre du projet Signature « Pour mieux habiter nos milieux de vie » de la MRC de Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix a procédé à un appel de propositions sur invitation afin de sélectionner les fournisseurs pour la fourniture du mobilier et des végétaux nécessaires à la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE les fournisseurs retenus sont Productions Légions pour la fourniture du mobilier et Lupin Fruit pour la fourniture des végétaux;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses engagées dans le cadre de ce projet sont admissibles à un remboursement par la MRC de Charlevoix conformément aux modalités du projet Signature;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise la réalisation du projet supralocal « Place de l'étoile » sur le territoire de la Municipalité (Parc récréatif de l'Amical);

QUE le conseil municipal autorise l'acquisition du mobilier auprès de Productions Légions pour une somme de 17 323,31 \$, plus les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise l'acquisition des végétaux auprès de Lupin Fruit pour une somme de 1 080,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise la réalisation des travaux municipaux requis pour l'aménagement du site pour un montant forfaitaire de 10 000 \$;

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'offre de services, le contrat ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation du projet supralocal « Place de l'étoile » dans le cadre du projet Signature de la MRC de Charlevoix;

QUE la Municipalité transmette à la MRC de Charlevoix toute documentation requise pour l'obtention du remboursement des dépenses admissibles liées à la réalisation du projet;

QUE les sommes nécessaires à la réalisation du projet soient avancées par la Municipalité et remboursées conformément aux modalités du programme de la MRC de Charlevoix.

2026-07-21

23- REDDITION DE COMPTES - PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR ÂÎNÉS - PROJET D'AMÉLIORATION DU REFUGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Hilarion a bénéficié d'une subvention de 25 000 \$ dans le cadre du programme fédéral *Nouveaux Horizons pour les aînés* pour la réalisation du projet intitulé « Amélioration du Refuge »;

CONSIDÉRANT QUE pour mener à bien ce projet, le conseil municipal a également autorisé un investissement supplémentaire d'environ 5 000 \$ provenant des fonds de la Municipalité pour défrayer une partie des travaux ou des achats nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus sont maintenant complétés et que la totalité des dépenses liées à ce projet ont été effectuées en date du 30 juin 2026;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de finaliser le dossier en transmettant le rapport d'exécution et la reddition de compte financière officielle auprès d'Emploi et Développement social Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jimmy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion atteste la fin des travaux pour le projet « Amélioration du Refuge » complété au 30 juin 2026;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à soumettre la reddition de compte officielle confirmant l'utilisation de la subvention de 25 000 \$ selon les exigences du programme, en y incluant la part financée par la Municipalité à même le surplus libre;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer le rapport final, la déclaration de reddition de compte ainsi que tout autre document exigé par les autorités fédérales afin de clore officiellement ce dossier.

2026-07-22

24- DEMANDE DU CLUB DE VTT DESTINATION CHARLEVOIX

CONSIDÉRANT QUE le Club de VTT Destination Charlevoix a présenté une demande visant le prolongement d'un circuit existant sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise l'aménagement d'un nouveau tronçon de circulation et non le maintien ou la régularisation d'un sentier déjà existant;

CONSIDÉRANT QUE le tracé proposé emprunterait notamment la route Ste-Croix, le rang 1 Ouest, un terrain privé, la rue Dufour, le chemin Principal ainsi que la rue de la Fabrique, laquelle est située à proximité de l'école primaire;

CONSIDÉRANT QUE le tracé proposé comprend plusieurs kilomètres de circulation sur la route Ste-Croix et le rang 1 Ouest, dans un environnement habité où cohabitent résidents, automobilistes, cyclistes et piétons;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les véhicules hors route (RLRQ, c. V-1.3) vise notamment à assurer la sécurité du public et à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les utilisateurs de véhicules hors route et les autres usagers du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère que l'utilisation de chemins publics par des véhicules hors route doit demeurer exceptionnelle, être limitée au strict minimum requis pour assurer la continuité d'un réseau de sentiers et être privilégiée uniquement lorsqu'aucune autre solution raisonnable n'est envisageable;

CONSIDÉRANT QUE le conseil estime que le tracé proposé soulève des enjeux significatifs de sécurité publique et de cohabitation en raison de la longueur du parcours projeté sur des chemins publics, de son passage dans un secteur résidentiel et de sa proximité avec une école;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge que les avantages du projet ne justifient pas les impacts et les risques associés à la circulation de véhicules tout-terrain sur les tronçons visés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ariane Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal refuse la demande du Club de VTT Destination Charlevoix visant le prolongement du circuit selon le tracé soumis;

QUE le conseil municipal réitère son ouverture à analyser toute nouvelle proposition qui réduirait au minimum l'utilisation des chemins publics et qui démontrerait clairement l'absence d'une solution alternative raisonnable, tout en respectant les exigences de sécurité publique, la qualité de vie des résidents et les principes de cohabitation harmonieuse entre les différents usagers du territoire.

2026-07-23

25- DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR ÉVÈNEMENTS MOBILISATEURS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ (DSI) CHARLEVOIX

CONSIDÉRANT QUE le Développement social intégré Charlevoix (DSI) offre du soutien financier pour créer un évènement gratuit ouvert au grand public mettant en valeur des initiatives en sécurité alimentaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite créer un évènement répondant aux objectifs du DSI;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal autorise monsieur Marc-Antoine Belley, agent de développement à la vie communautaire à déposer une demande de soutien financier au Développement social intégré Charlevoix (DSI) au montant de 1 200 \$.

2026-07-24

26- AUTORISATION DE DÉPENSES - TOURNÉE MUNICIPALE ET FÊTE D'AUTOMNE

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal autorise les dépenses pour la tournée municipale et la fête d'automne qui auront lieu le 26 septembre 2026.

2026-07-25

27- OFFRE D'AVISE CHARLEVOIX POUR UN PROJET PILOTE POUR LES ÂÎNÉS ET LES SAINES HABITUDES DE VIE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Avise Charlevoix souhaite implanter le projet pilote « Avise chez nous » afin d'offrir une série de cours aux aînés portant sur leur projet de vie à la retraite;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire soutenir cette initiative et agir à titre de partenaire pour le bien-être de ses citoyens aînés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jimmy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte d'accueillir le projet pilote « Avise chez nous » d'Avise Charlevoix et autorise le prêt gratuit d'un local municipal pour la tenue des cours pour une période de huit (8) semaines;

QUE le conseil municipal autorise l'achat de café pour l'accueil des participants lors des sessions.

28- REPRÉSENTATION, INFORMATIONS ET SUIVIS DIVERS

29- COURRIER

- Ministère des Transports et de la Mobilité durable : Confirmation d'aide financière de 35 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet PPA-ES;
- Fondation Hôpital de Baie-Saint-Paul : Remerciement et reçu pour la contribution financière 2026;
- Lettre de résidents du chemin Cartier Nord : Demande d'intervention concernant la sécurité sur le chemin Cartier;
- Croix-Rouge canadienne : Demande de don pour aider les victimes d'inondations.

30- AFFAIRES NOUVELLES

2026-07-26

30.1- AUTORISATIONS DE DÉPENSES PPA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une aide financière de 35 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PPA-ES);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise les dépenses liées aux travaux de voirie locale, telles qu'elles sont indiquées dans la demande d'aide financière;

2026-07-27

30.2- RENOUVELLEMENT DE CONTRAT ÉCOLE DE CONDUITE

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location actuel liant la Municipalité à l'Auto-école Lavoie arrive à échéance le 31 juillet 2026;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a reçu aucun avis de non-renouvellement de la part du locataire dans les délais prescrits au contrat;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux modalités dudit contrat, celui-ci prévoit un renouvellement automatique ainsi qu'une indexation annuelle au 1er août basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC) avec un minimum de 2 %;

CONSIDÉRANT QUE le taux d'indexation applicable basé sur l'IPC pour cette période est de 3,6 %, portant le loyer actuel de 750 \$ plus taxes à un nouveau montant de 777 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jimmy Gauthier et résolu à l’unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal autorise officiellement le renouvellement du contrat de location de l'Auto-école Lavoie pour la prochaine période annuelle débutant le 1er août 2026;

QUE le conseil municipal approuve la modification du loyer à un montant de 777 \$ par mois plus les taxes applicables, effective au 1er août 2026, toutes les autres conditions du bail initial demeurant inchangées;

QUE la directrice générale soit autorisée à effectuer le suivi du dossier, incluant la réception de la preuve d'assurance responsabilité civile à jour exigée du locataire.

31- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2026-07-28

32- LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

La levée de l’assemblée est proposée par Ariane Boivin et résolu à l’unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 24.

Patrick Lavoie, maire

Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Lavoie,

Directrice générale et greffière-trésorière

ATTESTATION DU MAIRE

Je, Patrick Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Patrick Lavoie, maire

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du Code municipal du Québec, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 10 août 2026. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.